

Retrouver l'Unca sur 

<https://twitter.com/#!/UniondesCarpa>

JUILLET / AOUT 2017

LE BULLETIN DE L'UNCA

	TAUX DE RENDEMENT
Livret A (plafonnée à 76 500 € / Carpa)	0,75 %
Compte sur livret / livret association Banque populaire	entre 0,10 et 0,45 %
Compte sur livret / livret association Caisses d'épargne	0,30 %
Compte sur livret / livret association CIC	0,50 %
Compte sur livret / livret association Crédit du Nord	0,75 %
Compte sur livret / livret association Société générale	0,45 / 0,60 %
<small>Sources : Reuters, les Echos, diverses banques françaises – Données non contractuelles au 7 juillet 2017 Il s'agit de taux minimum. Ils peuvent être supérieurs suivant les montants placés.</small>	
Moyenne taux CDN ou CAT 3 mois*	0,13 %
Moyenne taux CDN ou CAT 6 mois*	0,13 %
Moyenne taux CDN ou CAT 1 an*	0,15 %
Moyenne taux CDN ou CAT 2 ans*	0,16 %
Moyenne taux CDN ou CAT 3 ans*	0,28 %
Rendement garanti pour les nouveaux contrats de capitalisation **	0,37%
<small>*Moyenne basée sur les taux des banques CIC, Natixis-Banque populaire, Société générale, Crédit agricole **Contrats proposés par des compagnies d'assurances respectant les règles de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACP), contrats en euros</small>	

Taux de référence au 7 juillet 2017

Euribor	1 mois	– 0,373 %
Euribor	2 mois	– 0,341 %
Euribor	3 mois	– 0,329 %
Euribor	6 mois	– 0,272 %
Euribor	1 an	– 0,159 %
Eonia		– 0,356 %
Emprunt d'Etat à 10 ans		0,949 %

1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE

En cette fin de premier semestre 2017, la croissance mondiale se maintient sur le sentier encourageant qu'elle a emprunté depuis mi-2016, à un rythme légèrement supérieur à la tendance à long terme. La bonne orientation de l'activité en Chine, en Zone Euro et au Japon contribue à cette amélioration. En revanche, faute de politique économique adaptée (plan de relance des infrastructures), la croissance américaine reste molle. Toutefois, les réformes promises par le président Trump ont connu quelques avancées :

la Chambre des représentants a approuvé l'abrogation du système d'assurance santé et a voté une loi qui démantèle en grande partie la réglementation bancaire mise en œuvre en 2010 (loi Dodd-Frank).

L'élection d'Emmanuel Macron et la majorité absolue obtenue au Parlement par son parti devraient permettre au Président de mener à bien ses réformes. Le recul du mouvement 5 étoiles en Italie lors des élections municipales confirme la perte de vitesse des mouvements populistes en Europe.

Tout laisse accroire qu'une fois les élections allemandes passées, le couple franco-allemand qui commence à se reformer devrait relancer le projet européen, tandis que les négociations pour le Brexit ont formellement débuté.

Inflation et Banque Centrales

Le redressement de la croissance mondiale (3.5% attendus en 2017 par l'OCDE) a conduit les banques centrales à revisiter la trajectoire de leur politique monétaire.

Les progrès de l'inflation sont encore loin d'être convaincants et sont encore largement inférieurs à la cible. Après s'être brièvement rapprochée de son objectif en début d'année, l'inflation est en effet retombée aux Etats Unis (à 1,4%, au plus bas depuis 2015, contre un pic de 1,8% en février) comme en Zone Euro (inflation juin à 1,3% contre un pic à 2,0% en début d'année). La BCE prévoit d'ailleurs que l'inflation sera encore limitée à 1,3% en 2018 et 1,6% en 2019.

L'inflation globale devrait en effet rester basse avec le recul du pétrole, suite aux craintes sur l'efficacité des accords de l'OPEP et de ses alliés et l'explosion de la production en Libye, exemptée de quotas. Si les indices de prix fluctuent au gré des variations des prix du pétrole, l'inflation sous-jacente varie peu, freinée par la modération salariale même quand le taux de chômage est bas, comme aux Etats-Unis et au Japon où le plein-emploi a été atteint.

En privilégiant la stabilité financière à l'objectif de reflation, les banques centrales ont suivi les recommandations du Comité de Bâle.

La **Fed** a pour la quatrième fois depuis le début du cycle de resserrement monétaire relevé de 25 pb à 1/1,25% ses taux directeurs. Par ailleurs, la banque centrale américaine a annoncé débiter prochainement la réduction de son bilan sans donner de date précise.

La **BCE** se réjouit du redressement conjoncturel de la Zone Euro mais tant qu'il se réalise sans remontée de l'inflation, l'institution compte poursuivre sa politique monétaire non conventionnelle et maintient ses taux d'intérêt inchangés.

2. STRATÉGIE

Placement à long terme dans les portefeuilles – le point d'entrée est-il judicieux ?

Lors de sa dernière intervention, le président de la BCE, Mario Draghi, a laissé entendre que la situation économique de l'Europe s'améliorerait plus rapidement que prévue, ce qui a entraîné des spéculations sur la date de fin des achats d'actifs effectués par la BCE (Banque centrale européenne), entraînant immédiatement une appréciation de l'Euro et une hausse marquée des taux longs.

Cela indique que nous retrouvons progressivement un niveau de croissance suffisant pour faire baisser structurellement le chômage tandis que l'inflation retrouve également des couleurs. Cela montre aussi une dynamique positive sur la croissance des entreprises, ce que les publications et les derniers indicateurs confirment.

Ainsi, les taux longs souverains français à 10 ans sont passés de 0.55% fin juin à 0.95% le 7 juillet, dans le sillage des anticipations de modification de la politique d'achats d'actifs (60Mds chaque mois) de la BCE.

Concrètement, pour les propositions de placements obligataires à long terme ainsi que pour les produits structurés sur des échéances longues, les cotations pourraient s'améliorer tant que cette tendance haussière se poursuit. Néanmoins, il est important pour les CARPA de ne pas se précipiter car la tendance à moyen terme devrait laisser place à de nouvelles tensions et donc à l'amélioration du rendement de produit long terme. En admettant qu'une CARPA ait une poche importante à réallouer à moyen terme, il semblerait judicieux de replacer une partie maintenant et de décaler l'autre partie du réinvestissement au 3ème voire 4ème trimestre.

3. TECHNIQUE

Tensions sur les taux, quels impacts sur un portefeuille de placements ?

Les tensions sur les taux à long terme du début du mois de juillet, tant en Europe qu'aux Etats-Unis et qui devraient se pérenniser dans les prochains mois, ont un impact négatif sur les produits obligataires déjà en portefeuille et positif pour les nouveaux placements.

En effet, la valorisation des produits obligataires en portefeuille (obligations bancaires et produits structurés, par exemple) va diminuer dans un contexte où les taux de marchés progressent.

Le « mécanisme » est relativement simple : une obligation en portefeuille va voir son prix/sa valorisation baisser si les taux de marchés progressent dans la mesure où il y aura un éventuel manque à gagner à rester sur le produit.

Par exemple, si une CARPA détient une obligation bancaire à 10 ans, délivrant un coupon de 1.7% et que les taux de marchés sur une obligation comparable passent à 1.80%, alors cette obligation vaudra légèrement moins que « 100% » du capital initial.

Lorsque l'on parle du risque de « crack » sur le marché obligataire, les analystes entendent par-là que si les taux repartent sur une tendance haussière, rapidement et durablement, cela va dévaloriser immédiatement tous les portefeuilles obligataires des investisseurs.

A contrario, les nouveaux placements effectués seront plus rentables.

*Source des informations financières :
Forward Finance Paris*